Le CESE a voté à l'unanimité son avis "Tourisme et développement durable en France"

Le 12 novembre

PUBLIÉ LE 12/11/2014

La France possède une très grande diversité de richesses dans ses territoires, qui contribuent à faire de notre pays la première destination au monde pour les arrivées de touristes internationaux. Le poids économique du tourisme est considérable puisqu'il représente 7,3% du PIB, qu'il demeure le principal poste excédentaire de la balance des paiements, qu'il concerne un million d'emplois en équivalent temps plein et est une source de création d'emplois.

Mais derrière ces chiffres, la réalité est plus nuancée. Le secteur du tourisme en France est aujourd'hui confronté à de sérieux défis : concentration forte du tourisme dans l'espace et dans le temps, « capacité de charge » de certains territoires, vieillissement d'une partie des équipements et hébergements, accessibilité, préservation de l'environnement, potentialités du numérique, transports, gouvernance…

Les acteurs publics comme privés du secteur devront répondre à ces enjeux afin de conforter l'attractivité de la France, tout en favorisant un développement durable du tourisme sur les plans économique, social et environnemental dans l'ensemble des territoires.

Dans un avis rapporté par Christine Dupuis (Secrétaire nationale de l'UNSA) au nom de la section de l'aménagement durable présidée par Jean-Alain Mariotti (Groupe des entreprises), le CESE formule un ensemble de préconisations concrètes pour permettre au tourisme français de mieux relever ces défis au regard de la demande, tant nationale qu'internationale. L'avis évoque également les moyens que devront se donner les acteurs du secteur pour promouvoir une offre de qualité et plus lisible. L'avis été adopté en assemblée plénière à l'unanimité des 169 votants le 12 novembre.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026